

comme tous les autres pays de l'Europe. Sous le prétexte d'obtenir la grâce de plusieurs prisonniers politiques qui, on se le rappelle, se sont livrés à des actes de dévastation qu'aucun gouvernement n'aurait pu se dispenser de punir, une grande partie du peuple irlandais a levé l'étendard de la révolte et a menacé de renverser le pouvoir exécutif du pays, à l'instigation d'aventuriers venus d'Amérique. Le gouvernement a dû envoyer des forces suffisantes pour maintenir ces insensés dans l'obéissance ; et l'ordre, du moins en apparence, a été rétabli ; mais il règne un ferment de discorde, qu'excite sans cesse une mauvaise presse qui se dit " nationale " et dont le but est d'entraîner un peuple généreux, mais ignorant et docile, dans une folie politique.

Ces journaux, au nombre de trois ou quatre, font le malheur du pays. Ils ne rêvent que révolte et sédition. Ils sont déjà parvenus à extirper des cœurs d'un grand nombre d'Irlandais les sentiments religieux, qui jusqu'alors avaient été leur consolation dans les infortunes. Aussi, a-t-on vu pendant les trois derniers mois de l'année, les crimes, les vols et les assassinats de toute nature, se succéder avec une effrayante rapidité. Dans les colonnes de ces journaux, le cardinal Cullen, les archevêques, les évêques et le clergé sont journellement insultés, traités de telle manière que, il y a seulement deux ans, aucun Irlandais n'aurait souffert qu'une pareille feuille entrât chez lui. Aujourd'hui ce sont ces journaux révolutionnaires et athées qui ont le plus de succès dans les classes populaires. N'est-il pas vraiment déplorable de voir que, ce que le protestantisme n'a pu faire pendant trois cents ans d'un règne inique,—déraciner la foi catholique des cœurs irlandais,—une poignée de vauriens, une presse indigne, puissent en venir à bout en si peu de temps !

Je ne puis pourtant pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'un sujet qui n'appartient pas au passé, mais à l'avenir.

C'est le 8 février que s'est s'assemblé le Parlement, pour la session de 1870. L'Irlande, c'est à n'en pas douter, occupera encore cette année une grande partie des séances parlementaires, car la tâche de gouverner un pays dans l'état d'agitation où celui-ci se trouve, est loin d'être facile. A part du *land bill* (projet de loi qui a pour objet de régir la situation des propriétaires et des tenanciers), dont il m'est impossible de rien dire, puisque personne ne sait encore ce que M. Gladstone a l'intention de proposer, il reste à rappeler ou à abroger bien des vieilles lois pénales fort offensantes pour les catholiques, et comme le chef du cabinet veut sincèrement le bien-être de l'Irlande, il n'y a pas à douter qu'il ne s'empresse d'achever ce qu'il a si bien commencé l'année dernière. Mais ce n'est pas de l'Irlande seule que je veux parler. C'est d'un projet de loi qui affecte aussi bien les catholiques anglais que les Irlandais.